

Communiqué n°04/19

Voilà maintenant près de 02 mois que le peuple algérien par son soulèvement historique donne une leçon de civisme, de pacifisme et de démocratie à toutes les nations du monde. Le SNECHU réuni ce jour en session extraordinaire réitère son soutien aux revendications du soulèvement populaire et dénonce la répression dont ont fait part les autorités contre les manifestants et qui vont à l'encontre de la liberté d'expression et des droits de l'homme. Le SNECHU appelle encore une fois le système actuel à entendre la voix du peuple et arrêter ces manœuvres politiques qui ne servent pas l'intérêt de notre patrie.

Conscient de la gravité et de la sensibilité de la situation politique du pays et l'impasse politique à laquelle nous a menés le système, le Bureau National du SNECHU a émis des propositions de sortie de crise, ces propositions sont bien entendu sujettes à être débattues et enrichies par la Coordination des Syndicats Autonomes de Santé avec laquelle le SNECHU reste en session ouverte, mais aussi par tous les experts juridiques et organismes pouvant contribuer à trouver une sortie de cette crise.

Propositions :

1. Démission dans les plus brefs délais de M. Bensalah de son poste de Président provisoire en application des articles 7 et 8 de la constitution ;
2. Dissolution du Conseil Constitutionnel ;
3. Dissolution du parlement avec ses deux chambres toujours en application des mêmes articles ;
4. Démission du Gouvernement actuel ;

5. Réunir juste après au niveau du siège du parlement dissout, des compétences choisies sur CV et au passé propre émanant de différents secteurs (jeunes docteurs d'État en sciences politiques, sciences économiques, juristes, avocats, enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, enseignants chercheurs des différentes facultés, diplomates des affaires étrangères, architectes, ingénieurs, personnalités crédibles et approuvées par le mouvement populaire...) avec comme objectif la création d'un Comité de Gouvernance ayant pour mission d'établir une Commission indépendante jouissant de toutes les prérogatives afin de préparer des élections présidentielles propres ;
6. Organisation des élections présidentielles avec comme garde-fou l'exigence d'un âge limite pour la candidature (60 ans), un niveau d'instruction élevé et proposant un véritable projet de société ;
7. Organisation des législatives après les présidentielles avec création de nouveaux partis politiques, les élections locales viendront juste après ;
8. Informatisation des élections en s'aidant de la biométrie pour plus de transparence.

Tous unis pour un meilleur avenir.

Pour le Bureau National du SNECHU

